

**Projet  
Educatif  
De  
Territoire**

**2021-2024**



*Commune d'Ille et Vilaine*

Tél : 02.99.09.06.15 Fax : 02.99.09.27.05

Coordination du projet : [enfance.jeunesse@talensac.fr](mailto:enfance.jeunesse@talensac.fr)

Mail : [mairie@talensac.fr](mailto:mairie@talensac.fr)

Site Internet : <http://www.talensac.fr>

# Sommaire

Historique 2013 2020 \_\_\_\_\_ p.2

Bilan 2015 2020 \_\_\_\_\_ p.3

- Evaluation synthétique
- Objectif « Réunir différents acteurs éducatifs du territoire »
- Objectif « Respecter le rythme des enfants »
- Objectif « Favoriser le Vivre Ensemble »
- Objectif « Favoriser la découverte et l'accès à des activités de qualité »

PEDT 2021 2024 \_\_\_\_\_ p.7

- Cadre
- Données générales
- Contexte du territoire
- Diagnostics et convergences
- Parcours des enfants
  - Le Vivre Ensemble
  - La découverte et l'accès aux activités
  - Le bon usage du numérique
- Pilotage du PEDT
- Inscriptions et lien avec les familles
- Plan Mercredi

## Lexique :

P.E.D.T : Projet Educatif De Territoire

Cycle 1 : Classes de petite, moyenne et grande section

Cycle 2 : Classes de CP, CE1, CE2

Cycle 3 : Classes de CM1, CM2 et 6<sup>ième</sup>

F.C.P.E : Fédération des Conseil de Parents d'Elèves

A.P.A.E.P : Association des Parents d'élèves et Amis de l'Ecole Publique.

A.L.P : Accueil de Loisirs Périscolaire

A.L.S.H : Accueil de Loisirs Sans Hébergement (« le centre de loisirs »)

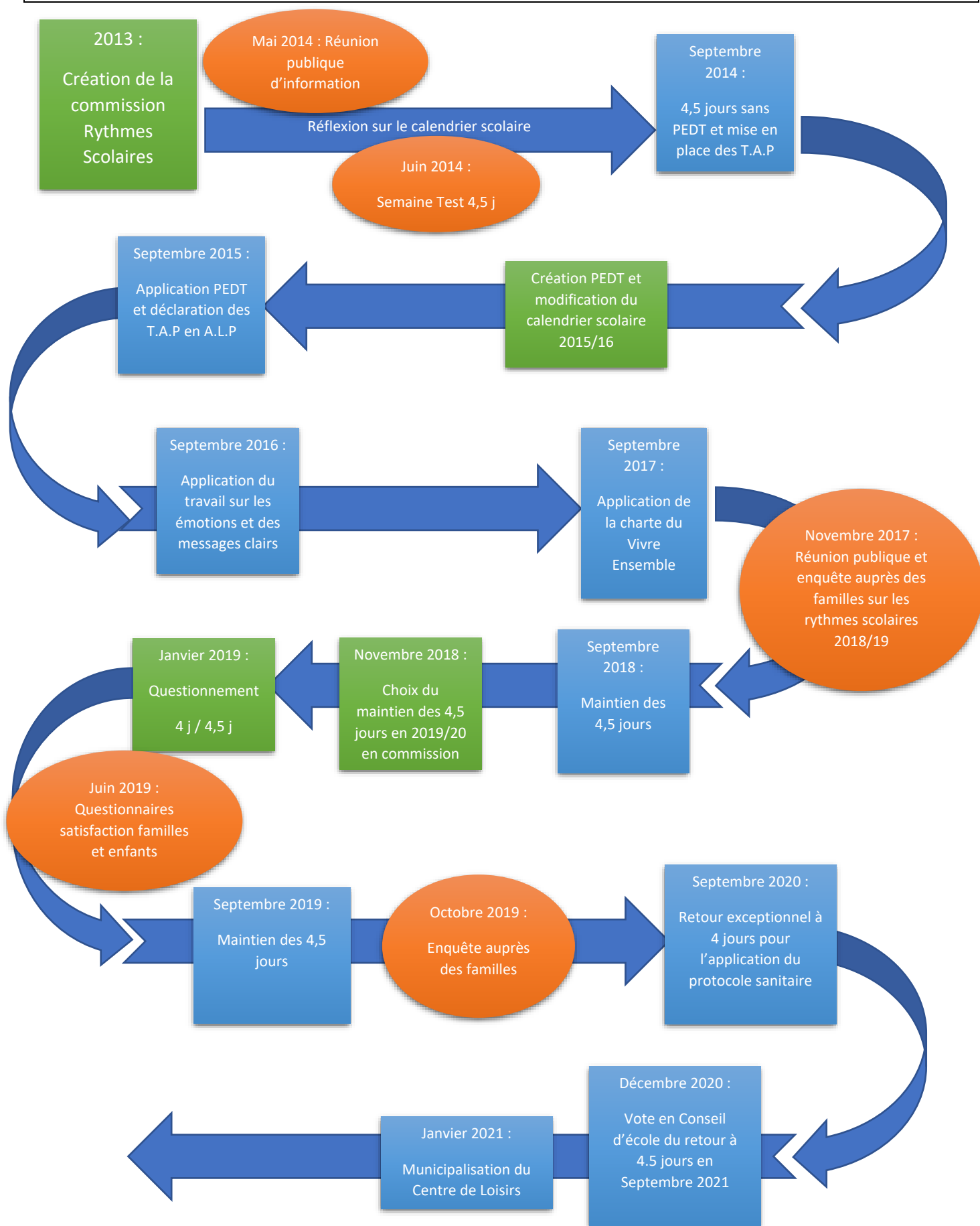
A.C.M : Accueil Collectif de Mineurs

TAP: Temps d'Activités Périscolaires désigne les activités organisées pendant les 2.5 heures hebdomadaires dégagées par la mise en place des nouveaux rythmes éducatifs dans notre commune.

Temps périscolaires : en période scolaire, tous les temps du lundi au vendredi hors des temps scolaires au cours desquels un accueil est proposé (le matin avant la classe, la pause méridienne, après la classe, le mercredi après-midi)

M.A.M : Maison des Assistantes Maternelles

# HISTORIQUE 2013-2020



# BILAN 2015-2020

## Evaluation synthétique

	<i>Points forts</i>	<i>Points à améliorer</i>
<i>Le pilotage</i>	Réunion trimestrielle Les mêmes partenaires depuis 2013	Associer des partenaires extrascolaires à des projets (Associations sports, culture)
<i>Les moyens humains</i>	Encadrement sur les temps périscolaires déclarés  ALSH, tap	Encadrement et proposition d'activité sur le temps méridien
<i>L'articulation scolaire-périscolaire (entre adultes)</i>	Echanges réguliers direction école, ALSH, coordinateur du service enfance jeunesse  Echanges entre les acteurs lors des temps de transitions scolaire-périscolaires	Interconnexions PEDT, Projets périscolaires avec Projet d'école.  Harmonisation règles sur les différents temps de l'enfant.
<i>L'articulation scolaire-périscolaire (pour les enfants)</i>	Même locaux  Equipe majoritairement stable pour encadrer les enfants : ALSH, temps méridiens, tap.  Atsem participent aux TAP	Harmonisation règles sur les différents temps de l'enfant.
<i>L'accessibilité financière</i>	Gratuité TAP	Réflexion adéquation tarification aux profils des familles (périscolaire matin soir et repas notamment)  Harmonisation avec le territoire (ComCom) dans le cadre de la CTG
<i>L'adaptation aux publics</i>	Des activités, un rythme s'adaptant aux publics	Accueil CM (9-11 ans env), mise en place d'une « passerelle »
<i>La place des parents et des enfants dans le PEdT</i>	Implication FCPE  Travail avec des enfants autour de la charte du vivre ensemble	Communication à améliorer pour 20% des familles (résultat enquête)  Développer les liens entre le PEDT et les activités du CMJ et du conseil des délégués de classes
<i>La prise en compte des rythmes de l'enfant</i>	5 matinées d'apprentissage  Temps « farniente » possibles et réguliers en périscolaire	

OBJECTIFS	ACTIONS	POINTS FORTS	POINTS A AMELIORER
Réunir différents acteurs éducatifs du territoire	Création d'une commission Rythmes Scolaires  Création d'un poste de coordonnateur Enfance Jeunesse	La commission se compose de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentants de la Mairie</li> <li>• Représentants de l'école</li> <li>• D'une ATSEM</li> <li>• Représentants de la FCPE</li> <li>• La Direction de l'ALSH</li> <li>• Du Délégué Départemental de l'Education Nationale (DDEN)</li> </ul> Ponctuellement en fonction des thématiques abordées : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le chef cuisinier</li> <li>• La directrice de l'Espace Jeune</li> </ul> Elle se réunit 3 à 4 fois par an depuis 2013	Inviter les associations extrascolaires sur des projets  Mieux prendre en compte la parole des enfants (via le CMJ), le conseil des délégués, ...)
	Communiquer / Informer	Une forte adhésion des familles au modèle proposé (résultats des consultations Novembre 2017, Juin et Novembre 2019)	Renforcer nos médias de communication et notre fréquence de communication. Mise en place d'un portail famille (information et inscriptions)
	Mener des projets transversaux	Mettre en place les nouveaux rythmes scolaires depuis 2013 Les projets sur les émotions et les messages clairs débutés en 2016 La charte du Vivre Ensemble mise en place en Septembre 2017 L'initiation au 1 <sup>er</sup> secours conjointe école / TAP Des évènements rythmant la vie de la commune, des familles et des enfants organisés par différents partenaires éducatifs (carnaval, fête de l'école, spectacle de fin d'année, soirée thématique)	

OBJECTIFS	ACTIONS	POINTS FORTS	POINTS A AMELIORER
Favoriser le Vivre Ensemble	Mettre des mots sur ses émotions (2016)	Travail / Activité mise en place à l'école, à l'ALSH, à la MAM.	
	Utiliser les messages clairs (2016)	Travail à l'école et application sur tous les temps des enfants (école, tap, temps méridien, clsh) Baisse des conflits physiques Hausse du nombre de conflits « moraux ». Libération de la parole grâce aux différentes actions	
	Créer une charte du Vivre Ensemble (mise en place Septembre 2017)	Signée par l'école, la Mairie (temps péri et extrascolaire), la MAM	Réinterroger son utilisation
		Elaborée avec les enfants des classes élémentaires pendant les TAP	Réinterroger son sens pour les enfants
		Intégrer/Diffuser aux partenaires extrascolaires (asso, assist maternelles, ...)	

OBJECTIFS	ACTIONS	POINTS FORTS	POINTS A AMELIORER	
Respect du rythme des enfants	Adapter les rythmes scolaires pour favoriser la réussite de tous	5 matinées d'enseignement propices aux apprentissages	Fatigue du Jeudi après-midi constater par les acteurs éducatifs.	
	Adapter l'offre périscolaire aux rythmes scolaires	Choix en commission de 2 jours courts (Lundi et Vendredi) où sont organisés les TAP (15h15-16h30) Les APC sont organisés ces jours là.		
	S'adapter au rythme des enfants	Proposer des temps calmes régulièrement, des temps d'activité libre et/ou farniente		Améliorer le temps méridien (encadrement, offre d'activité)
		Adapter le lever de sieste et les activités à la fatigue des enfants lors des jours de TAP et le mercredi AM.		
		Proposition variée d'activités périscolaires et choix possible par les familles à partir du CP. (TAP)		Mieux prendre en compte la parole des enfants
		Taux d'encadrement renforcé (12/16) pendant les TAP		
Pérenniser au mieux les équipes périscolaires en étoffant les postes existant avec la mise en place des TAP				

OBJECTIFS	ACTIONS	POINTS FORTS	POINTS A AMELIORER
Favoriser la découverte et l'accès à des activités de qualité	Mise en place des TAP	Gratuité des TAP	Développer les activités culturelles  Aller à la rencontre des 9/11 ans sur les temps extrascolaires. (Tranche d'âge peu touchée par nos accueils actuels)
		Déclaration en ALP <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Qualification du personnel</li> <li>▪ Et taux d'encadrement</li> </ul>	
		Appel à des intervenants pour des activités de découvertes (céramique, escrime, roller, musique, film d'animation, ...)	
		Renouveler les propositions d'activités toutes les 6 semaines. Choix par les familles parmi 10 activités en primaire	
	Pérenniser au mieux les équipes périscolaires en étoffant les postes existant avec la mise en place des TAP	Lien entre les différents temps périscolaires (temps méridien, clsh, espace jeunes) 2 atsem participent aux TAP (sécurisant pour les plus jeunes) Qualification des équipes	Difficulté à finaliser l'équipe TAP (faible volume horaire de quelques postes)
	Municipalisation du centre de loisirs (Janvier 2021)	Renforce encore le lien entre les équipes périscolaires	Réinterroger la tarification périscolaire (mieux adapter les tranches pratiquer aux profils des familles)
	Projet Restaurant Scolaire	Adéquation à la Loi Egalim Qualité des aliments (durable, circuit court, bio) Lien avec les autres communes du territoire (Projet REPAS à l'échelle de la communauté de communes)	Et du repas (adopter une tarification par QF)  Créer plus de lien entre le restaurant et les autres partenaires dans le cadre de projet autour de l'alimentation

## CADRE RÉFLEXIF, porté par les institutions signataires :

---

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) d'une communauté éducative vise à faire converger les actions de ses membres-éducateurs, en faveur des jeunes du territoire.

Il s'appuie donc sur une analyse locale des besoins éducatifs, faisant émerger des objectifs pédagogiques communs avec des indicateurs d'évaluation qualitatifs et quantitatifs.

Les partenaires contractualisent une action collaborative visant à atteindre un ou plusieurs de ces objectifs.

Le PEdT vise l'identification de cet(ces) objectif(s) partagé(s), la déclinaison opérationnelle de celui(ceux)-ci, ainsi que les moyens et la durée pour l'(les) atteindre. Une évaluation régulière (*une fois par an minimum*) est mise en œuvre, dans le cadre d'un Comité de Pilotage, pour ajuster, réguler, développer l'action collaborative engagée.

Les membres signataires deviennent une « communauté éducative » locale, et seront ainsi dénommés dans le Projet ci-dessous. Le Comité de Pilotage du PEdT évoqué au paragraphe précédent, doit être représentatif de cette communauté éducative.

## DONNEES GENERALES du territoire

---

### Données administratives

**Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Commune de Talensac**

Adresse : 9 bis rue de Saint Péran 35160 TALENSAC

Téléphone : 02.99.09.06.15

Adresse électronique : [mairie@talensac.fr](mailto:mairie@talensac.fr)

Nom de l' élu référent : Etienne ROUX

Fonction : 5<sup>ème</sup> Adjoint enfance, jeunesse, restauration, médiathèque

Adresse électronique : [etienne.roux@talensac.fr](mailto:etienne.roux@talensac.fr)

Nom du référent technique : David REYMONDON

Fonction : Coordinateur du service Enfance-Jeunesse de Talensac

Adresse électronique : [enfance.jeunesse@talensac.fr](mailto:enfance.jeunesse@talensac.fr)



Partenaires (institutionnels, associatifs, services ou EPCI partenaires,)

**Nom de la structure partenaire :** Association FCPE

Nom du référent dans la structure susnommée : MAUDET Karen

Activité(s) de la structure concourant au Projet : relations aux familles, interface familles/école/mairie, organisation de soirées thématiques

Adresse électronique : [asso.fcpe.talensac@gmail.com](mailto:asso.fcpe.talensac@gmail.com)

**Nom de la structure partenaire :** Ecole publique du Chat Perché (maternelles et élémentaires)

Nom du référent dans la structure susnommée : ROUZIÈRE Guillaume

Activité(s) de la structure concourant au Projet : Enseignement

Adresse : Esplanade Eminescu 35160 TALENSAC

Téléphone : 02.99.09.06.48

Adresse électronique : [ecole.0350569d@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350569d@ac-rennes.fr)

**Nom de la structure partenaire :** Mairie de TALENSAC

## 1 – L'ALSH

Nom du référent dans la structure susnommée : AGHABABIAN Nataly (directrice de l'ALSH)

Activité(s) de la structure concourant au Projet : activités périscolaires (matins, soirs, mercredis) et extrascolaires (vacances)

Adresse : L'Astrolabe rue de Montfort 35160 TALENSAC

Téléphone : 02.99.09.38.93

Adresse électronique : [centredeloisirstalensac@orange.fr](mailto:centredeloisirstalensac@orange.fr)

## 2 – Les TAP et la pause méridienne

Nom du référent dans la structure susnommée : REYMONDON David

Activité(s) de la structure concourant au Projet : temps méridien, T.A.P, restauration

Adresse : 9 bis rue de Saint Péran 35160 TALENSAC

Téléphone : 02.99.09.06.15 / 06.70.35.65.03

Adresse électronique : [enfance.jeunesse@talensac.fr](mailto:enfance.jeunesse@talensac.fr)

## Existence d'éventuels dispositifs :

	Existence ( <i>oui/non</i> )	Articulation avec le PEdT ( <i>oui/non</i> )
Projet éducatif local (PEL), Contrat de ville	Non	
Contrat enfance jeunesse (CEJ)	Oui	Oui
Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)	Non	
Contrat dans le domaine culturel contrat local d'éducation artistique, projet territorial d'éducation artistique, contrat « territoire lecture », ou enseignements artistiques spécialisés	Non	

## Contexte du territoire

### État des lieux de l'offre éducative existante : (en période hors covid)

Activités périscolaires existantes <i>(du lundi au vendredi)</i>	Amplitude horaire <i>(préciser si changement quotidien)</i>	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM <i>(oui/non)</i>	Gestionnaire	Mission principale
Accueil périscolaire matin	7h30-8h45	55	oui	mairie	Animations informelles
Accueil périscolaire soir	16h30-18h45	85	oui	mairie	Animations informelles, aide aux devoirs
Accueil périscolaire mercredis AM	12h15-18h45	35	oui	mairie	Mise en place de projet d'animation, encadrement de temps de vie quotidienne
Accueil périscolaire TAP	Lundi & Vendredi de 15h15 à 16h30	205	oui	mairie	Mise en place de projet d'animation
Accueil périscolaire Temps méridien	12h-13h50	200	oui	mairie	Encadrement cour, temps calme (jeux soc, livres, dessins, ...), CMJ
Restauration	12h-13h50	200	non	mairie	Restauration, éducation alimentaire
Espace Jeunes	14h-18h30	10/12	oui	mairie	Mise en place de projet d'animation et accompagnement de projets Accueil informel et encadrement de temps de vie quotidienne

Activités extrascolaires existantes <i>(samedis et vacances scolaires)</i>	Amplitude horaire <i>(préciser si changement quotidien)</i>	Nombre d'enfants concernés en moyenne	Déclaration ACM <i>(oui/non)</i>	Gestionnaire	Mission principale
ALSH Petites vacances	7h30-18h45	40	oui	mairie	Mise en place de programme et projet d'animation Encadrement de temps de vie quotidienne
ALSH Eté	7h30-18h45	40	oui	mairie	
Séjours (courts, accessoires, de vacances)		25	oui	mairie	
Espace Jeunes	14h-18h30 ou en fonction des activités	12	oui	mairie	Mise en place de projet d'animation et accompagnement de projets  Accueil informel et encadrement de temps de vie quotidienne

## Établissements d'éducation sur le territoire

Nom de l'établissement	Type d'établissement <i>(crèche, école, collège...)</i>	Nom et coordonnées du référent sur cet établissement	Nombre d'enfants et jeunes concernés
Ecole du Chat Perché	Ecole maternelle et primaire	ROUZIÈRE Guillaume ecole.0350569d@ac-rennes.fr	235
ALSH	ACM	AGHABABIAN Nataly centredeloisirstalensac@orange.fr	140
Espace Jeunes	ACM	TEM PON Alexandra espacejeunes.talensac@gmail.com	30
P'tits Filous	Point accueil, association	TEM PON Alexandra lespetitsfilou35@gmail.com	20
M.A.M Ma Mia	Maison Assistantes maternelles	Mmes DESMASURES et ROUX contact@mam-ma-mia.fr	10
Micro crèche	Crèche communautaire	inscription@uspe-bretagne.fr	10 places

## Les temps de l'enfant (volumes horaires et ratios) :

	<i>Codage</i>	Sur une journée de classe	Sur une semaine
Temps de vie de l'enfant	<i>A</i>	24 heures	168 heures
Temps scolaire	<i>B</i>	variable	24 heures
Temps périscolaire	<i>C</i>	variable	31,57
<i>dont garderie (matin + soir)</i>	<i>D</i>	$1.25+2.25=3.5$	15.25
<i>Dont TAP</i>	<i>E</i>	$1.25 \times 2$	2.5
<i>dont pause méridienne</i>	<i>F</i>	1.83	7,32
<i>dont mercredi</i>	<i>G</i>	6.5	6,5
Temps extrascolaire maximum proposé	<i>H</i>	7h30-18h45 (11.25)	56,5

	<i>Codage</i>	Sur une journée	Sur une semaine
Temps scolaire sur Temps de vie de l'enfant	B/A x100	variable	14.3%
Temps périscolaire sur Temps de vie de l'enfant	C/A x100	variable	18,8%
Temps extrascolaire sur Temps de vie de l'enfant	H/A x100	$11.25/24 = 47\%$	33.5%

## Emploi du temps d'un enfant :

Emploi du temps		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Avant les temps scolaires	Horaires	7h30-8h45	7h30-8h45	7h30-8h45	7h30-8h45	7h30-8h45
	Types d'activités / Lieu	Accueil périscolaire (ateliers autonomes) / ALSH	Accueil périscolaire (ateliers autonomes) / ALSH	Accueil périscolaire (ateliers autonomes) / ALSH	Accueil périscolaire (ateliers autonomes) / ALSH	Accueil périscolaire (ateliers autonomes) / ALSH
Temps scolaires		8h45-12h	8h45-12h	8h45-12h15	8h45-12h	8h45-12h
Temps méridien	Horaires	12h-13h50	12h-13h50	12h15-13h	12h-13h50	12h-13h50
	Types d'activités / Lieu	Jeux de cour, temps calme, atelier spécifique / Cour école, ALSH	Jeux de cour, temps calme, atelier spécifique / Cour école, ALSH	Créneau de départ des enfant (pour laisser le temps aux parents de venir les chercher) / Cour d'école, salle de motricité	Jeux de cour, temps calme, atelier spécifique / Cour école, ALSH	Jeux de cour, temps calme, atelier spécifique / Cour école, ALSH
Temps du repas		Maternelles : 12h-12h50  Elémentaires : Service 1 12h-12h30 S2 12h35-13h05 S3 13h10-13h40	Maternelles : 12h-12h50  Elémentaires : Service 1 12h-12h30 S2 12h35-13h05 S3 13h10-13h40	Maternelles & élémentaires : 12h15-13h15	Maternelles : 12h-12h50  Elémentaires : Service 1 12h-12h30 S2 12h35-13h05 S3 13h10-13h40	Maternelles : 12h-12h50  Elémentaires : Service 1 12h-12h30 S2 12h35-13h05 S3 13h10-13h40
Temps scolaires		13h50-15h15	13h50-16h30		13h50-16h30	13h50-15h15
Après les temps scolaires	Horaires	15h15-18h45	16h30-18h45	12h15-18h45	16h30-18h45	15h15-18h45
	Types d'activités / Lieu	15h15 – 16h30 : T.A.P / école, salle de sports, poly, ALSH, Espace jeunes  16h30 – 18h45 : Accueil périscolaire (aide aux devoirs, ateliers autonomes & activités spécifiques) / ALSH	Accueil périscolaire (aide aux devoirs, ateliers autonomes & activités spécifiques) / ALSH	Accueil périscolaire (Ateliers autonomes, activités spécifiques et projet d'animation) / ALSH	Accueil périscolaire (aide aux devoirs, ateliers autonomes & activités spécifiques) / ALSH	15h15 – 16h30 : T.A.P / école, salle de sports, poly, ALSH, Espace jeunes  16h30 – 18h45 : Accueil périscolaire (aide aux devoirs, ateliers autonomes & activités spécifiques) / ALSH
Pendant les vacances scolaires	Horaires	7h30-18h45	7h30-18h45	7h30-18h45	7h30-18h45	7h30-18h45
	Types d'activités / Lieu	Accueil extrascolaire (Ateliers autonomes, activités spécifiques, sorties, séjours et projet d'animation) / ALSH	Accueil extrascolaire (Ateliers autonomes, activités spécifiques, sorties, séjours et projet d'animation) / ALSH	Accueil extrascolaire (Ateliers autonomes, activités spécifiques, sorties, séjours et projet d'animation) / ALSH	Accueil extrascolaire (Ateliers autonomes, activités spécifiques, sorties, séjours et projet d'animation) / ALSH	Accueil extrascolaire (Ateliers autonomes, activités spécifiques, sorties, séjours et projet d'animation) / ALSH

### Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par la commune

Retravailler les règles de vie commune (cour de récré, charte)

Diversifier l'offre d'activité périscolaire (notamment des projets d'activités sur plusieurs séances. Ex : théâtre, atelier bois, journal, ...) et dans le domaine des médias (sens critique, réseaux sociaux, journal)

Proposer des activités spécifiques au cycle 3 en périscolaire (étude de la mise en place d'une passerelle)

Améliorer notre communication

Réflexion sur la tarification (ALSH, restauration scolaire)

### Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les parents : (FCPE)

Maintenir la qualité de l'existant.

Améliorer la proposition d'activités culturelles

Développer et mettre en place des projets/événements pour impliquer et informer les familles (soirées thématiques - ex : Mars 2020, Les violences scolaires : comprendre et agir)

Multiplier les médias de communication auprès des familles

### Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par l'équipe enseignante :

Retravailler les règles de vie commune (cour de récré, charte)

### Problématiques et enjeux éducatifs identifiés par les associations partenaires :

Remobiliser les associations partenaires qui ne « ne sont plus représentées » depuis la municipalisation de l'ALSH.

## Tableau de convergence des différents enjeux et problématiques :

<i>Problématiques et enjeux partagés</i>	<i>Quel objectif la communauté éducative cherche-t-elle à atteindre ?</i>	<i>Indicateurs de ces objectifs sur les comportements des enfants</i>
Retravailler les règles de vie commune (cour de récré, charte)	Cohésion sur l'élaboration et l'application des règles de vie Favoriser le vivre ensemble	Compréhension, adhésion, participation
Améliorer la proposition d'activités culturelles	Maintenir, adapter et améliorer l'offre existante	Ouverture, découverte
Porter une réflexion sur la tarification (repas, centre de loisirs) notamment à l'adresse des familles les plus modestes	Favoriser l'accès aux activités péri/extrascolaire et à la restauration scolaire	
Communiquer et impliquer les familles	Informar, impliquer les familles	Cohésion entre les différents temps de vie

## Rappel du Projet Éducatif de la commune concernant les temps péri/extrascolaires

### Projet éducatif 2021

L'Accueil de Loisirs de Talensac reçoit environ 120 familles. Ceci représente environ 200 enfants de 3 à 11 ans en périscolaire, les mercredis et les vacances scolaires.

L'équipe d'animation sera chargée de mettre en œuvre des actions éducatives qui contribueront à l'autonomisation et la construction identitaire des enfants qui représentent les adultes de demain.

Toujours de façon ludique, les animateurs proposeront également des activités permettant de développer la socialisation des enfants.

Des projets seront établis en lien avec le Projet Éducatif de Territoire.

Afin de jouer pleinement son rôle éducatif, l'équipe sera attentive à la façon d'organiser les activités et de présenter celles-ci aux enfants. Le comportement des encadrants devra également tenir compte de ce rôle (choix du vocabulaire, ton sur lequel on s'adresse aux enfants etc...)

Afin de réaliser ce projet, le personnel du centre se devra de remplir les missions suivantes auprès des enfants :

- Favoriser au maximum l'expression (écrite, orale, physique, artistique...)
- Tenir compte de leur parole
- Créer un cadre sécurisant
- Faire avec eux et non pas à leur place
- Respecter leur intimité
- Offrir des espaces de liberté
- Permettre les échanges, le dialogue entre eux et avec les adultes

- Proposer des activités qui permettent une meilleure connaissance de soi
- Ouvrir le centre sur l'extérieur (organisation de sorties, partenariat inter centre)
- Développer la créativité de chacun
- Leur enseigner le respect de soi, des autres et de leur environnement.
- Développer l'autonomie et le respect de l'autre dans le cadre du collectif (mini camp)
- Être accessible à tous les enfants : mettre tout en œuvre pour accueillir au mieux les enfants en situation de handicap.

Pour atteindre ces objectifs, les animateurs proposeront diverses activités adaptées à leurs capacités, à leur âge et à leurs envies et dans le respect de la laïcité. Un budget sera mis à disposition de l'équipe en ce sens.

L'équipe se devra d'être attentive au rythme, à la personnalité et aux besoins de chaque enfant.

La directrice devra veiller au respect de la législation pour assurer la sécurité de tous.

Elle sera aussi en charge de la cohérence d'équipe. Une dynamique de communication avec les familles sera privilégiée afin de les amener à s'investir dans la vie du centre

Pour répondre aux besoins physiologiques des enfants, il sera instauré :

- Des siestes pour les plus petits dans un dortoir adapté
- Des temps de repos et de relaxation pour les plus grands
- Des déjeuners équilibrés préparés par le cuisinier du restaurant municipal
- Un goûter équilibré l'après-midi élaboré avec le cuisinier

Afin de favoriser l'accès au centre à tous, il sera tenu compte du quotient familial des familles pour les facturations des actes proposés.

L'accueil des enfants présentant un handicap ou des problèmes de santé sera aménagé au cas par cas en concertation avec le représentant légal du mineur.

La Mairie met à disposition des locaux et du mobilier adaptés. L'école publique, le centre, la médiathèque et le restaurant scolaire forment un pôle enfance centré autour d'une cour commune. Cet espace est sécurisé et fermé à la circulation.

L'équipe d'animation représentée par la directrice devra mettre en place des outils d'évaluation et d'amélioration de leur travail. Un bilan sera réalisé et présenté aux élus référents lors de l'évaluation du projet pédagogique.



## Parcours des enfants

	<b>Objectifs pédagogiques</b> visés	<b>Effets attendus</b> auprès des enfants	<b>Actions de la communauté éducative</b>				<b>Indicateurs</b> observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)	
			Temps familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires			Temps extrascolaires
					Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne Et TAP	Temps du mercredi		
<b>Parcours n°1 :</b> Le « vivre-ensemble »	Sensibiliser les enfants au respect des règles établies	Connaissance des règles établies Compréhension, prise de conscience et respect des règles au quotidien	Temps familiaux	Mettre en place des règles communes avec les équipes périscolaires Créer un conseil des délégués	Mettre en place des règles communes avec les équipes enseignantes Créer des instances favorisant l'implication des enfants et des parents dans la définition des règles de fonctionnement et d'organisation	Créer des instances favorisant l'implication des enfants et des parents dans la définition des règles de fonctionnement et d'organisation	Des documents/outils ont été créés, communiqués et mis en œuvre par les équipes éducatives Un conseil des délégués a été créé et impliqué dans la définition des règles de vie Les enfants et parents ont été conviés à des temps concernant l'organisation des accueils péri/extrascolaire	
	Permettre aux enfants d'être acteur de la résolution de leur conflit	Prise de conscience de son comportement (ou de celui des autres) et de l'influence qu'il peut avoir les autres		Communiquer vers les familles sur les règles, les projets, les objectifs. Proposer des soirées thématiques sur des sujets liés à l'enfance et à la parentalité (Informations, échanges)	Mettre en place des temps de travail ou d'activités sur les émotions Mettre en place des outils permettant d'impliquer les enfants dans la résolution de leur conflit (ex : messages clairs)		Des outils ont été mis en place pour permettre aux enfants de régler leur conflit. Tous les conflits ont été gérés en intégrant les enfants dans la démarche. Le nombre de conflits enregistré a diminué au cours de l'année scolaire.	
	Favoriser l'apprentissage de valeurs communes (valeurs républicaines)	Connaissance, compréhension et partage des valeurs communes (laïcité, liberté, égalité, fraternité, respect, justice, solidarité, tolérance...)			Mettre en place des ateliers sur la citoyenneté	Mettre en place des ateliers sur la citoyenneté Relancer la création d'un CMJ pour impliquer les enfants autour de projets citoyens		Au moins 2 ateliers (autour de la citoyenneté) ont été mis en place au cours de l'année scolaire. Une activité en rapport avec la citoyenneté a été mis en place à chaque vacances scolaires. Un CMJ a été créé et a participé (ou initié) des projets

	<b>Objectifs pédagogiques</b> visés	<b>Effets attendus</b> auprès des enfants	<b>Actions de la communauté éducative</b>				<b>Indicateurs</b> observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)	
			Temps familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires			Temps extrascolaires
					Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne Et TAP	Temps du mercredi		
<b>Parcours n°2 :</b> La découverte et l'accès aux activités : -sportives, -culturelles -artistiques, -écocitoyennes, -de loisirs créatifs	Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités	Développement de la curiosité et de la créativité par l'expérimentation  Renforcement de l'épanouissement des enfants  Volonté d'« aller plus loin » en se rapprochant de structures spécialisées	Organiser des ateliers parents-enfants  Communiquer sur l'organisation et les contenus des activités proposées sur les temps scolaires et péri/extrascolaires.	Favoriser l'intervention de structures extérieures sur des projets précis	Favoriser l'intervention de structures extérieures sur des projets précis	Favoriser l'intervention de structures extérieures sur des projets précis  Développer des parcours d'animation dans le cadre des TAP  Mettre en place des projets d'animation (création collective)  Intégrer le restaurant scolaire et la médiathèque dans le développement de certains projets d'animation  Mettre en place une « passerelle » entre les 9-10 ans et l'Espace Jeunes	Organiser des séjours et des sorties  Mettre en place des projets d'animation (création collective)  Proposer un programme d'animation pour chaque vacances scolaires	Chaque projet/programme d'animation a été communiqué auprès des familles  Au moins 3 interventions extérieures ont eu lieu au cours de l'année scolaire  Les TAP se sont déroulés sous forme de parcours d'animation (sur plusieurs séances)  Au moins 2 projets de création collective (sur plusieurs séances) ont eu lieu au cours de l'année scolaire  Au moins 5 temps d'animation (hors TAP) se sont déroulés avec le restaurant scolaire ou la médiathèque  Un programme d'animation a été mis en place à chaque vacances scolaires
	Mettre en place des projets d'animation et organiser des temps de restitution	Renforcement de l'estime et de la confiance en soi (valorisation des compétences des enfants)	Créer des événements pour restituer les projets menés par les enfants  Organiser des temps d'échange avec les familles	Mettre en place des projets d'animation communs entre l'école et l'ALSH  Accès à la médiathèque sur les temps scolaires et péri/extrascolaires.	Travailler en partenariat ou en réseau avec des structures locales (associations, commerçants, services municipaux) pour développer des projets	Au moins 1 projet d'animation commun s'est initié entre l'école et l'ALSH  Au moins 3 actions de partenariats ou de réseau ont été développées dans le cadre de projet d'animation  Tous les projets d'animation ont fait l'objet d'une restitution « grand public » (hors les murs)		
	Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap	Développement de l'interconnaissance  Diminution des peurs et des stéréotypes	Organiser des temps de rencontre individualisé avec les familles	Adapter les conditions d'accueil de la structure en fonction des besoins et des capacités de l'enfant.  Sensibiliser et former les équipes sur l'accueil d'enfant en situation de handicap		Une rencontre avec les familles a été organisée pour l'accueil de chaque enfant en situation de handicap.  Les équipes éducatives ont pu être formées au cours de l'année  Aucun enfant n'a été mis à l'écart en raison de l'aménagement des locaux ou du manque de compétence/connaissance des équipes éducatives		

	<u>Objectifs pédagogiques</u> visés	<u>Effets attendus</u> auprès des enfants	Actions de la communauté éducative				<u>Indicateurs</u> observables et mesurables (quantitatifs et qualitatifs)	
			Temps familiaux	Temps scolaires	Temps périscolaires			Temps extrascolaires
					Temps d'accueil du matin/soir et Pause méridienne Et TAP	Temps du mercredi		
<b>Parcours n° 3 :</b> Le bon usage du numérique	Sensibiliser aux dangers du numérique	Développement du sens critique  Connaissance des « dangers » du numérique (cyber harcèlement, protection de sa vie privée, ...)	Organiser des temps d'échanges et d'information pour les enfants et les parents	Préparer les enfants au passage du B2I (Brevet Informatique et Internet)	Organiser des actions de sensibilisation aux dangers du numérique lors d'activités		Au moins un temps d'échange/d'information a été organisée pour les enfants et les parents (hors temps scolaire et péri/extrascolaire)  Tous les enfants ont obtenu leur B2I  Au moins une action de sensibilisation aux dangers du numérique a été organisée	
	Apprendre à utiliser les ressources numériques	Développement de l'autonomie pour une bonne utilisation du numérique	Partager les informations via des médias numériques (site web, portail famille, mail, ...)	Organiser des ateliers informatiques et mettre en place des projets d'activité utilisant les outils numériques (Journal, écriture d'histoire, jeux d'enquête, ...)		Améliorer les équipements et leur maintenance		Des temps d'ateliers informatiques ont été organisé à chaque trimestre  Au moins un projet d'activité numérique a été organisé au cours de l'année scolaire  Tous les outils informatiques ont fonctionné de façon optimal

## Pilotage du projet

---

La structure de pilotage est un incontournable pour la réussite du projet. Elle doit :

- Rassembler les acteurs éducatifs ;
- Avoir des objectifs précis et se réunir régulièrement ;
- Bénéficier de moyens ;
- S'appuyer sur une réelle coordination et une animation adaptée.

### Structure de pilotage :

#### Composition de la structure de pilotage (COPIL) :

Elus = Maire, Le 1<sup>er</sup> Adjoint (Education / Jeunesse et Personnel municipal) et les 2 conseillers membres de la commission éducation

Agents = Coordinateur du service Enfance Jeunesse, Directrice de l'ALSH, 1 ATSEM

Education nationale = Des représentants de l'équipe d'enseignants, le DDEN.

Parents d'élèves : des représentants de la FCPE

Membres « ponctuels » en fonction des thématiques abordées en réunion = responsable du restaurant scolaire, Directrice de l'Espace Jeunes, médiathécaire, membre de l'APAEP.

#### Coordination du projet :

Nom et prénom du coordinateur : REYMONDON David

Fonction : Coordinateur du service Enfance Jeunesse

Adresse : 9 bis rue de St Péran. 35160 TALENSAC

Téléphone : 02.99.09.06.15 / 06.70.35.65.03

Adresse électronique : [enfance.jeunesse@talensac.fr](mailto:enfance.jeunesse@talensac.fr)

#### Modalités de pilotage :

Réunions trimestrielles du copil

Réunions toutes les 6 semaines des responsables (direction école, directrice ALSH et coordinateur du service Enfance Jeunesse

Réunions équipes périscolaires hebdomadaires (ALSH) et ponctuelles (TAP, pause méridienne)

## Inscription et liens avec les familles

---

### Mode d'inscription aux activités proposées :

Accueil périscolaire du matin, du soir, du mercredi AM / Accueil extrascolaire		
<input type="checkbox"/> À l'année	<input type="checkbox"/> Trimestriel	<input checked="" type="checkbox"/> Modulaire
TAP		
<input type="checkbox"/> À l'année	<input type="checkbox"/> Trimestriel	<input checked="" type="checkbox"/> Modulaire
Temps méridiens (liés aux inscriptions au restaurant scolaire)		
<input type="checkbox"/> À l'année	<input type="checkbox"/> Trimestriel	<input checked="" type="checkbox"/> Modulaire

## Modalités d'information et d'échanges avec les familles :

- Cahier « vert » de l'école
- Mails
- Site internet de la commune
- Portail famille
- Facebook de l'ALSH
- Affichage
- Parutions municipales

## Plan Mercredi

---

### Labellisation plan mercredi :

La municipalité étudie l'opportunité de faire une demande de labellisation « plan mercredi » pour l'ALSH. L'organisation et les activités mises en place semblent répondre aux critères de qualité exigés :

- L'articulation des activités périscolaires avec les enseignements
- L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- L'ancrage du projet dans le territoire
- La qualité des activités proposées